

## PROPOSITION

Fête du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur  
**Dimanche 26 septembre 2021 à BONSON**

A retourner **avant le 30 mai** à [sdaviller@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:sdaviller@pnr-prealpesdazur.fr)  
ou PNR des Préalpes d'Azur – Sylvie DAVILLER – 1 avenue François Goby  
06460 Saint Vallier de Thiey

La Fête du Parc est un évènement annuel organisé autour d'un marché de territoire composé de producteurs, artisans, partenaires et d'un riche programme d'ateliers, animations, sorties et spectacles.

Cette fête, itinérante permet de découvrir chaque année une nouvelle commune du Parc et ses patrimoines, de rencontrer de nouveaux acteurs locaux et de valoriser ceux qui participent au grand projet de PARC depuis longtemps.

Cette année, la Fête du Parc se tiendra à **BONSON, le dimanche 26 septembre 2021**.

Nous vous proposons de nous envoyer vos propositions pour monter le programme d'animation de la Fête dans l'une des catégories décrites : ATELIER – ANIMATION et SPECTACLE – SORTIE

Ces propositions feront l'objet d'un comité de sélection qui les examinera selon différents critères, pour garantir un équilibre des thématiques en lien avec la Charte du Parc, des publics cible, de la facilité de mise en œuvre, de la durée, pour profiter au plus grand nombre... Les détails et photos fournis dès à présents participent à cette sélection. De plus, ils nous permettront d'annoncer les propositions en temps utiles.

Vous pouvez faire plusieurs propositions. Toutes les activités sont offertes au public.

### Identification de la structure

Structure	
Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Commune
Numéro de tel	Numéro de tel
Adresse mail	

## ATELIER

Titre de l'atelier proposé	
Thème	
Texte de présentation (ou pièce jointe)	
Points d'intérêt	
Messages de sensibilisation	
Heure de RDV ou en continu	
Durée	
Public visé	Age minimum
Accessible public handicapé	
Recommandations/notes particulières	

## ANIMATION – SPECTACLE – PROJECTION – DEBAT

Titre proposé

Thème

Texte de présentation (ou pièce jointe)

Messages de sensibilisation

Nombre de représentation

Durée

Public visé

Age minimum

Fiche technique

# SORTIE

Titre de la sortie	
Thème	
Texte de présentation (ou pièce jointe)	
Points d'intérêt sur le parcours	
Messages de sensibilisation	
Heure de RDV	Durée
Longueur de l'itinéraire	
Difficultés techniques	
Matériel à prévoir	
Public visé	Age minimum
Accessible public handicapé	
Recommandations/notes particulières	

Joindre une carte du parcours avec les points d'intérêts localisés.

## Matériel utile

Mise à disposition sous réserve de l'inventaire du matériel obtenu

Barnum	Tables
Chaises	Electricité (puissance) Point d'eau
Autre	

## Conditions de réalisation, pièces à fournir

Rappel, les ateliers et animations sont offerts au public.

- Dans certains cas de partenariat, vous proposez votre animation bénévolement
- Si votre proposition est rémunérée, merci de joindre à votre candidature :
  - Un devis adressé au Parc naturel régional des Préalpes d'Azur y compris si indemnisation des frais de déplacement à estimer au forfait sur la base du kilométrage.
  - Un RIB
- Grille tarifaire
  - ATELIER : dans la limite de 500€ la journée
  - SORTIE : dans la limite de 170€ la demi-journée et 280€ la journée
  - ANIMATION ARTISTIQUE et SPECTACLE : dans la limite de 800€
  - CONFERENCE : dans la limite de 150€
  - Spécificité éventuelle qui justifie un tarif complémentaire : matériel, nombre d'intervenants, reproduction...
- Une attestation d'assurance

## Clause d'annulation

### Spécificité crise sanitaire COVID

Les engagements définitifs, ne pourront se faire qu'à partir du moment où la préfecture se sera prononcée sur les modalités d'organisation.

Nous nous engageons à vous donner une réponse de principe avant le 30 juin 2021, mais tout peut être annulé sans frais jusqu'à 10 jours de l'évènement.

En cas d'annulation à moins de 10 jours de l'évènement, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur s'engage à participer au frais de préparation de l'animation et de réservation de date, à hauteur de 10% du devis, pour marquer le soutien aux acteurs du territoire.

### Annulation pour cause d'intempéries

L'évènement se déroulant en extérieur, l'équipe d'organisation veillera aux prévisions météorologiques et à communiquer à partir de 14 jours préalables. Les alertes météo préfectorales seront particulièrement observées.

La manifestation peut être maintenue en cas d'annonce de pluies modérées. Une journée d'animation commencée sera due.

Une annulation pour cause d'intempéries ne donne pas lieu au paiement de la prestation.